



Parti socialiste
lausannois

PROGRAMME DU PS LAUSANNE

**ÉLECTIONS COMMUNALES 2026
LÉGISLATURE 2026-2031**



Parti socialiste
lausannois

TABLE DES MATIÈRES

UNE VILLE SOCIALE, SOLIDAIRE ET ÉGALITAIRE POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE NOTRE TEMPS 3

CHAPITRE 1 : UNE VILLE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS ET DANS TOUS LES QUARTIERS 5

Renforcer les liens intergénérationnels et favoriser le vivre ensemble 5

Agir pour l'enfance et la jeunesse 5

Une ville où les seniors aiment vivre 6

CHAPITRE 2 : POUR L'ÉGALITÉ, CONTRE LES DISCRIMINATIONS : UNE VILLE PLEINE DE DIVERSITÉ OÙ ON PEUT ÊTRE SOI 7

Une ville féministe 7

Combattre le racisme 7

Protéger les personnes LGBTIQ+ 8

Accessibilité universelle pour les personnes en situation de handicap 8

Inclusion dans une ville multiculturelle et cosmopolite 8

CHAPITRE 3 : DES ESPACES PUBLICS ADAPTÉS POUR TOUTES LES MOBILITÉS 10

Plus de transports en commun 10

Favoriser des rues conviviales pour les piéton-nes et les vélos dans tous les quartiers 11

Aménagements urbains 11

CHAPITRE 4 : STIMULER NOTRE PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE, PROTÉGER LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL 12

Valoriser nos atouts et notre diversité économique 12

Un plan d'action pour le commerce lausannois 12

Lausanne, ville touristique durable et attractive 13

Protéger les salaires et les conditions de travail 13

CHAPITRE 5 : UN DÉVELOPPEMENT URBAIN HARMONIEUX ET DES LOGEMENTS ACCESSIBLES À TOUTE LA POPULATION 15

PS LAUSANNE **PROGRAMME EC2026** 1

ADOPTÉ EN ASSEMBLÉE DE SECTION LE 08.10.2025



Parti socialiste
lausannois

| | | |
|---|-------------------------|----------|
| Mieux protéger les locataires | 15 | |
| Une politique immobilière proactive | 15 | |
| La ville de demain au service de la population et du vivre-ensemble | 16 | |
| | | |
| CHAPITRE 6 : DES POLITIQUES SOCIALES AMBITIEUSES POUR RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ | 17 | |
| Simplifier l'accès aux aides sociales et améliorer l'accompagnement | 17 | |
| Mettre à l'abri et répondre à l'urgence | 17 | |
| Améliorer la santé des personnes toxicodépendantes et favoriser leur insertion | 17 | |
| | | |
| CHAPITRE 7 : SE SENTIR EN SÉCURITÉ EN VILLE | 19 | |
| Une police au service de la population | 19 | |
| Une action efficace contre le deal et la consommation de produits stupéfiants dans l'espace public | 19 | |
| En sécurité à Lausanne, la nuit aussi ! | 20 | |
| Une police exemplaire | 20 | |
| | | |
| CHAPITRE 8 : BIEN VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ | 21 | |
| Justice climatique et confort thermique pour toutes et tous | 21 | |
| Énergies renouvelables et actions publiques fortes | 22 | |
| Mobilité durable et économie circulaire | 22 | |
| Biodiversité et ville vivable | 22 | |
| | | |
| CHAPITRE 9 : HAUT LIEU DE CULTURE ET DES SPORTS | 23 | |
| Du sport pour toutes et tous avec des infrastructures de qualité et des manifestations pour faire rayonner la capitale olympique | 23 | |
| Lausanne, cité culturelle rayonnante | 23 | |
| | | |
| CHAPITRE 10 : UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE AU SERVICE DE LA POPULATION | 25 | |
| Des prestations accessibles et des finances saines | 25 | |
| Un employeur exemplaire | 25 | |
| | | |
| PS LAUSANNE | PROGRAMME EC2026 | 2 |
| ADOPTÉ EN ASSEMBLÉE DE SECTION LE 08.10.2025 | | |



Parti socialiste
lausannois

CHAPITRE 11 : POUR UNE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

27

Une Ville engagée et ouverte au monde

27

PROGRAMME DU PS LAUSANNE LÉGISLATURE 2026-2031

Une ville sociale, solidaire et égalitaire pour répondre aux défis de notre temps

Nous vivons une époque de profondes transformations. Dans le monde, de nouvelles tensions apparaissent, des droits durement acquis sont remis en question, et les inégalités se creusent. Les défis sont nombreux : guerres et instabilités internationales, crise écologique et sociale, difficulté croissante à se loger ou à vivre dignement, précarisation du travail et fragilisation des protections, montée de discours populistes et xénophobes qui divisent notre société. Cette année 2026 a vu aussi les autorités fédérales et cantonales remettre en cause les services publics et les prestations à la population par de douloureux plans d'économies.

Face à cela, le Parti socialiste lausannois (PSL) est un rempart pour défendre concrètement les Lausannois et les Lausannoises, en plaçant la dignité humaine, l'égalité et la solidarité au cœur de son action politique. Depuis plus de 150 ans, cette mission guide notre engagement : construire une société plus juste, plus inclusive et plus respectueuse des personnes et de la planète. Le Parti socialiste ne se limite pas à des promesses : il peut s'appuyer sur un bilan solide et des réalisations concrètes. C'est dans cette continuité que nous présentons aujourd'hui notre programme, pour répondre aux grands enjeux de notre époque et bâtir, ensemble, un avenir meilleur.

Grâce à une Municipalité en majorité à gauche depuis 1990, Lausanne fait aujourd'hui partie des villes les plus attractives de Suisse. Avec passion et compétence, nous voulons poursuivre ces succès afin que Lausanne soit une ville où on se sent bien. Une ville où on peut étudier, fonder une famille et profiter de sa retraite. Peu importe dans quel quartier vous vivez, peu importe votre couleur de peau, peu importe votre âge, votre genre ou votre revenu, le programme socialiste pour la législature 2026-2031 répond aux aspirations de toutes les Lausannoises et de tous les Lausannois, dans leur belle diversité. Il détaille les différents projets d'une politique communale ambitieuse et progressiste qui répond aux défis de notre temps.

Les crises successives démontrent l'importance d'un État fort. Pour la législature 2026-2031, les enjeux sont de taille et la gauche apporte les bonnes réponses :

- Les inégalités sociales et les écarts de revenus ont augmenté. En effet, alors que certaines personnes amassent des millions, fruit d'un capital souvent hérité, d'autres ne parviennent tout simplement pas à joindre les deux bouts et se sentent asphyxiées financièrement. La politique communale doit œuvrer à augmenter le pouvoir d'achat de la classe moyenne autant que des classes défavorisées.



Parti socialiste
lausannois

- Les loyers augmentent constamment et se loger correctement est un casse-tête pour de nombreuses personnes. En augmentant la part de logements d'utilité publique, le PSL lutte efficacement pour des loyers abordables et non spéculatifs.
- La drogue a des effets destructeurs tant sur la vie des consommateur·ices que sur le sentiment de bien-être dans l'espace public. Il faut trouver de nouvelles solutions pour lutter contre le deal et diminuer la consommation, notamment celle des jeunes. En parallèle, la politique urbanistique doit garantir un espace public convivial, où chaque personne se sent en sécurité.
- Les effets du dérèglement climatique pèsent de plus en plus sur la qualité de vie à Lausanne. Le PSL soutient la transformation de la ville pour l'adapter aux enjeux sociaux et écologiques, actuels et futurs.

Le PSL travaille de manière constante pour une ville qui apporte un soutien bienveillant et adapté à sa population. Il œuvre pour le développement d'une économie dynamique, offrant de nombreuses opportunités professionnelles aux habitant·es. Il s'engage pour une ville qui leur permet de se déplacer selon leurs besoins et leurs envies. Pour une ville où tout le monde a la possibilité de s'épanouir, de pratiquer un sport ou de se cultiver. Pour une ville où on trouve des espaces verts pour se ressourcer, un patrimoine architectural riche et bien préservé, des rues propres et sûres où il fait bon flâner. Pour une ville où les habitant·es et les visiteur·euses dialoguent, où les voisin·es se connaissent et se saluent.

Le programme socialiste concrétise cette vision d'une ville sociale, solidaire et égalitaire. Ses chapitres couvrent les principaux domaines de la politique communale et détaillent plus de 240 mesures concrètes sur lesquelles nous nous engageons.



Chapitre 1 : Une ville pour toutes les générations et dans tous les quartiers

Des enfants aux seniors, une politique socialiste vise à offrir des dispositifs adaptés, inclusifs et solidaires. Encore aujourd'hui, dans l'accueil pré et parascolaire, malgré des efforts importants et un des plus hauts taux de couverture du pays, il reste parfois difficile d'accéder à une place, mettant certaines familles dans l'embarras à l'arrivée d'un enfant. Dans l'espace public, les besoins spécifiques des enfants, des familles et des seniors ne sont pas toujours pris en compte. L'isolement, particulièrement chez les seniors, et la fracture sociale qui affecte souvent les jeunes générations, sont des défis dans une grande ville. Ils peuvent être atténués en renforçant les liens sociaux, notamment entre générations.

Renforcer les liens intergénérationnels et favoriser le vivre ensemble

- Soutenir les projets de colocation intergénérationnelles entre personnes aux études ou en apprentissage et seniors.
- Créer des espaces de rencontre, de jeux, de sports et de convivialité dans les parcs pour favoriser les échanges sociaux.
- Développer les échanges entre élèves et seniors (par exemple entre des classes et des résident·es d'EMS - établissements médico-sociaux).
- Renforcer les activités pour toutes les générations dans les structures de quartier.
- Aménager une maison de quartier pour les quartiers au nord de La Sallaz (Fiches, Montolieu, Route de Berne).
- Soutenir et encourager l'organisation de fêtes de quartier et offrir un soutien financier et des conseils de gestion aux associations de quartiers.

Agir pour l'enfance et la jeunesse

- Ouvrir de nouvelles structures d'accueil préscolaires et parascolaires pour garantir une place pour chaque enfant dont les parents en font la demande.
- Développer les offres de loisirs et d'accueil pendant les vacances scolaires et à des horaires élargis pour mieux répondre aux besoins des parents.
- Poursuivre et intensifier la rénovation des collèges lausannois.
- Améliorer la communication et assurer une collaboration étroite entre le secteur parascolaire et l'école.
- Instaurer l'école à journée continue, incluant les repas, les devoirs et une pratique sportive ou artistique pour garantir un environnement stable pour les enfants.
- Acquérir une quatrième école à la montagne pour continuer d'assurer les camps scolaires et les vacances.
- Développer les actions en faveur de la santé des enfants et des jeunes (formation à la gestion des émotions, harcèlement, addictions, activités sportives, ...).
- Renforcer l'insertion socio-professionnelle à destination des jeunes sortant de l'école et assurer une solution professionnelle en développant l'apprentissage au sein de l'administration communale.
- Favoriser les expériences professionnelles et l'insertion en développant des offres de petits jobs et de stages pour les jeunes Lausannois·es.
- Renforcer les dispositifs de participation citoyenne pour permettre aux jeunes Lausannois·es d'exprimer leurs besoins et de s'engager dans la vie de la cité.



Parti socialiste
lausannois

Une ville où les seniors aiment vivre

- Nommer des délégué·es de quartier pour aider les aîné·es à mieux comprendre leurs droits sociaux et à accéder aux prestations sociales.
- Organiser des séances de préparation à la retraite pour toute la population dès 55 ans.
- Offrir des programmes de mentorat informatique et des cours pour tous les âges contre la fracture numérique et pour l'autonomie.
- Installer des équipements sportifs adaptés aux différentes générations, et utilisables en particulier aussi pour les seniors.



Chapitre 2 : Pour l'égalité, contre les discriminations : une ville pleine de diversité où on peut être soi

La lutte contre les inégalités et les discriminations est dans l'ADN de notre parti. La situation mondiale et les politiques de repli sur soi mettent à mal les avancées pour l'égalité. Nous devons poursuivre ces efforts plus que jamais. Les stéréotypes, les préjugés et les discriminations enferment, réduisent les perspectives, font mal, sont sources d'inégalité, de violence, contraires aux droits humains et punissables. Que ceux-ci soient liés à son origine, sa couleur de peau, son parcours, son âge, son sexe, son genre, son orientation affective et sexuelle, un handicap visible ou non, sa religion, nous voulons que tout soit mis en œuvre pour que toute personne puisse vivre en se sentant respectée, légitime, en jouissant de l'autodétermination et d'une participation à tous les domaines de la vie. Dans l'espace public, à la maison, dans l'accès aux prestations publiques. Le sexisme, le racisme et l'homophobie ne sont pas des opinions mais des délits. L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap n'est pas un privilège, mais un droit. Ainsi, nous voulons que les aides et les procédures de plaintes pour les victimes soient accessibles et connues. Pour condamner, réparer, apprendre aux auteurs, et sortir de la banalisation.

Une ville féministe

- Mener régulièrement des campagnes relatives aux violences domestiques, adaptées à différents publics, en premier lieu les jeunes et les seniors.
- Lutter contre le harcèlement dans la rue et dans les établissements publics par des campagnes de sensibilisation et des formations à destination du personnel de la Ville.
- Mettre en place des lieux d'échanges ainsi que des mesures de soutien pour les femmes issues de la migration visant leur intégration.
- Créer un lieu d'accueil, d'échange et de soutien pour les femmes en situation de précarité.
- Créer un hébergement d'urgence et de transition pour les femmes en situation d'extrême précarité.
- Mettre en place des ateliers et des formations sur la retraite destinés aux femmes de tout âge.

Combattre le racisme

- Former systématiquement tout le personnel de la Ville aux problématiques du racisme et des discriminations.
- Mettre en place des procédures administratives internes propres aux services qui sont déclenchées automatiquement pour traiter les plaintes, rectifier, et sanctionner. Cette mesure englobe également toutes les autres formes de discrimination.
- Créer des groupes de parole pour les personnes victimes de racisme, pour échanger, s'entraider et se reconstruire.
- Mettre en place une procédure qui garantisse un recrutement non-discriminant pour le personnel de la Ville.
- Tenir des permanences du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) dans les quartiers ou dans des événements afin de toucher des personnes qui viennent difficilement dans les locaux du BLI.
- Mener régulièrement des campagnes relatives aux discriminations raciales.



- Favoriser les contacts entre tous les publics et les personnes issues de la migration, dans le but de combattre la méconnaissance, source de préjugés.

Protéger les personnes LGBTIQ+

- Développer la sensibilisation, l'éducation, la prévention, l'intervention, la visibilité et réprimer au besoin. Cela passe par la formation du personnel dans la chaîne sécuritaire, mais aussi par un engagement des structures de travail social, de formation ou encore des dispositifs sanitaires.
- Combattre les thérapies de conversion sur le territoire communal.
- S'engager pour protéger les personnes LGBTIQ+ migrantes, qui peuvent être victimes de discriminations et de violences dans leur pays d'origine.
- Avec l'aide du Canton, mettre sur pied un refuge permettant d'accueillir les personnes LGBTIQ+ en situation d'urgence.
- Développer le soutien aux associations communautaires, en particulier pour des activités culturelles et sportives.
- Prendre en compte la situation des personnes en transition de genre ou intersexes dans les différentes politiques communales, les services publics (état civil, ...) et les équipements publics (WC, douches, vestiaires, etc.).

Accessibilité universelle pour les personnes en situation de handicap

- Assurer une accessibilité totale aux infrastructures scolaires, publiques, aux transports et aux services afin d'améliorer l'autonomie de l'ensemble des personnes en situation de handicap, des personnes à mobilité réduite ou ayant d'autres déficiences. Repenser globalement l'accessibilité implique l'installation de rampes et d'ascenseurs, l'aménagement de trottoirs abaissés et un équipement adapté dans les transports publics.
- Créer un conseil consultatif des personnes en situation de handicap et développer la politique d'accessibilité universelle de la Ville en se basant sur la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) et la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Ce conseil consultatif travaillera en étroite collaboration avec les personnes concernées et les associations de personnes en situation de handicap. Il préparera notamment un plan d'action annuel.
- Développer les aménagements et les espaces urbains permettant aux personnes aveugles ou malvoyantes, sourdes ou malentendantes de mieux s'orienter.
- Mener des campagnes de sensibilisation autour de l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- Veiller à garantir un accès (sous forme de quota) aux personnes en situation de handicap aux logements et projets de la Ville de Lausanne.

Inclusion dans une ville multiculturelle et cosmopolite

- Renforcer l'offre de cours de français gratuits destinés spécifiquement aux femmes ayant des enfants scolarisés avec des horaires adaptés.
- Créer un forum à destination des personnes issues de la migration afin de renforcer leur implication civile.
- Renforcer la collaboration avec les associations ayant pour but de valoriser les différentes cultures.



Parti socialiste
lausannois

- Mettre en place une information systématique sur le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal des personnes étrangères et développer une politique d'encouragement à la naturalisation.
- Mettre en place un système de « tandem » pour apprendre les langues (mise en contact pour apprendre la langue de l'autre).



Chapitre 3 : Des espaces publics adaptés pour toutes les mobilités

Se déplacer est une nécessité quotidienne pour la population de Lausanne, mais aussi pour de nombreuses personnes qui viennent en ville pour y travailler, faire des achats, fréquenter les infrastructures sportives ou culturelles ou encore découvrir la ville. La mobilité est une composante essentielle de la politique communale. Une politique du stationnement ambitieuse permettrait d'agir sur l'équilibre entre différents modes de déplacement. Aujourd'hui encore, la part importante du trafic automobile génère des nuisances (pollution, bruit). Afin de continuer à développer les autres modes de déplacement (transports publics, marche, vélo), le rééquilibrage de l'espace public et une politique volontariste de promotion des modes alternatifs à la voiture sont nécessaires et doivent être poursuivis. Par ailleurs, la baisse continue de la circulation automobile offre des opportunités pour réorganiser l'espace public.

Plus de transports en commun

- Bâtir le métro M3 entre la gare et la Blécherette, en passant par Chauderon, Beaulieu, les Casernes et les Plaines-du-Loup.
- Offrir un abonnement à 1 franc par jour pour les transports publics : proposer l'abonnement annuel pour les zones 11, 12 et foraines à 365 francs pour les adultes, avec une réduction équivalente pour les autres catégories ne bénéficiant pas encore d'une mesure.
- Accompagner le chantier de la place de la gare pour en minimiser les nuisances et préserver la meilleure accessibilité possible pour les usagères et usagers.
- Augmenter la fréquence de passage et la vitesse commerciale sur l'ensemble des lignes de bus. Garantir la qualité de l'accueil à bord (notamment climatisation et chauffage) et assurer une information aux voyageurs précise en temps réel.
- Développer des liaisons périphériques entre les quartiers sans passer par le centre-ville.
- Développer des offres de transports publics bon marché sur le week-end pour soutenir les activités de loisirs, et de transports publics gratuits durant les samedis de fin d'année pour soutenir le commerce et l'attractivité du centre-ville.
- Se fédérer avec les autres villes et collectivités romandes pour soutenir un rééquilibrage des investissements dans le rail en Suisse romande. Faire du lobbying en faveur de la stratégie cantonale ferroviaire 2050 qui inclut la construction d'une deuxième ligne ferroviaire entre Lausanne et Genève. Exiger une meilleure desserte transfrontalière (notamment vers Lyon, Grenoble, Dijon), un renforcement des liaisons à grande vitesse et la création de trains de nuit depuis la Suisse romande.
- Augmenter le nombre de bornes de recharge publiques pour les voitures électriques.
- Favoriser les véhicules hybrides, électriques légers et en autopartage (tarif préférentiel pour le stationnement, ...).
- Privilégier le stationnement résidentiel (macaron) dans les quartiers et orienter le trafic vers les parkings en ouvrage du centre-ville.
- Se doter d'une politique de stationnement globale qui ne se limite pas qu'à l'offre sur domaine public, mais régule aussi l'offre - aujourd'hui croissante - sur domaine privé.
- Électrifier progressivement la flotte des taxis et des VTC (voiture de transport avec chauffeur) actifs à Lausanne.



Parti socialiste
lausannois

- Encourager les modes de transports écologiques tels que les vélos-cargos pour l'activité commerciale en soutenant les entreprises de livraison et les commerçants optant pour ce mode de transport.

Favoriser des rues conviviales pour les piéton·nes et les vélos dans tous les quartiers

- Faciliter les déplacements piétons en signalant les itinéraires et en améliorant l'éclairage, notamment aux passages piétons.
- Construire des ascenseurs urbains.
- Augmenter le nombre de bancs publics pour permettre aux seniors de se reposer lors de trajets plus longs.
- Adoucir la circulation automobile en poursuivant le développement des zones 30 et des espaces de rencontre (20 km/h) dans tous les quartiers.
- Fermer les zones lacustres au trafic automobile les dimanches et les périodes de vacances en été.
- Renforcer les campagnes d'information mais aussi de répression sur l'interdiction d'utiliser les vélos et les trottinettes sur les trottoirs et dans les zones piétonnes.
- Poursuivre la création de pistes cyclables et d'aménagements des grands carrefours de manière à proposer des itinéraires continus.
- Construire des parkings pour vélos sécurisés dans les quartiers et au centre-ville.
- Limiter et sécuriser la circulation dans les rues proches des écoles pour assurer la sécurité des enfants.

Aménagements urbains

- Développer, partout en ville, des espaces publics fortement végétalisés, avec des bancs, des fontaines et la création de zones ombragées.
- Mener à son terme le réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel et piétonniser la rue Centrale pour renforcer l'attractivité du centre-ville et améliorer la qualité de vie. Réaménager la place Chauderon, appelée à devenir une interface de transports importante (LEB, M3, bus, vélos, piéton·nes), en une grande place conviviale.
- Mener des réaménagements des espaces publics dans chaque centre de quartier.
- Encourager des initiatives citoyennes et associatives en faveur de l'amélioration de la propreté urbaine dans les quartiers.
- Réduire les nuisances liées aux chantiers pour les riverain·es, les commerces et la mobilité, améliorer l'information sur ces derniers, et la qualité de leur signalétique.
- Améliorer la coordination et la communication des grands chantiers indispensables au développement urbain, notamment par la création d'un bureau dédié.
- Intégrer la réflexion sur la dimension de genre dans les aménagements afin que les femmes puissent s'approprier et utiliser davantage l'espace public.
- Augmenter le nombre de poubelles et de dispositifs de tri sélectif.



Chapitre 4 : Stimuler notre prospérité économique, protéger les salaires et les conditions de travail

Améliorer la qualité de vie en ville implique de se soucier de notre prospérité économique. Lausanne, Capitale olympique, ville de formation et d'innovation, avec des hautes écoles reconnues au niveau international et cœur d'une agglomération dynamique, a des atouts indéniables.

Développement urbain, préservation de la diversité de notre tissu économique, création de nouveaux emplois, renforcement de notre politique de promotion ; les enjeux sont multiples. Les centres urbains sont devenus le terrain de jeu de sociétés immobilières pour lesquelles les bâtiments, en particulier commerciaux, ne sont que de simples véhicules de placement de capitaux. En conséquence, les loyers demandés aux entreprises explosent et rendent l'implantation plus difficile en particulier pour les branches où les marges sont faibles. S'y ajoutent d'autres facteurs comme la croissance forte des achats en ligne.

Enfin, soutenir l'emploi, c'est aussi s'engager au niveau local pour des salaires dignes et de bonnes conditions de travail. Dans l'administration comme dans le secteur privé ou subventionné.

Valoriser nos atouts et notre diversité économique

- Doter la Ville de Lausanne d'une stratégie de développement économique qui permette de mieux orienter l'action de la Ville, de disposer d'une feuille de route et d'une vision claire.
- Renforcer les collaborations avec les milieux économiques lausannois en y associant aussi les hautes écoles et le secteur du sport international.
- Veiller à consacrer des surfaces importantes à l'activité économique sur certains sites stratégiques, notamment à Beaulieu, à la Rasude, à Vernand ou encore dans le quartier Sévelin - Sébeillon.
- Garantir également dans ce cadre le maintien dans certains secteurs de surfaces destinées à l'activité industrielle ou artisanale.
- Développer sur le site de Beaulieu un hub sport - santé - nutrition dédié à la création d'emplois et à l'innovation pour mieux tirer profit des atouts économiques de Lausanne.
- Soutenir la création d'une gare marchandise CFF à Sébeillon, appelée à devenir une interface de transports écologique pour desservir entreprises et commerces lausannois.
- Utiliser la société lausannoise d'activités (LSA), nouvellement créée, pour soutenir, en concertation avec les milieux économiques, certains projets stratégiques dans la création d'emploi, le tourisme ou le commerce.
- Augmenter le nombre d'emplois du secteur privé et du secteur public sur le territoire communal et accueillir davantage d'entreprises de toutes tailles en incluant cette dimension dans l'ensemble des projets de planification et de construction.

Un plan d'action pour le commerce lausannois

- Développer, en collaboration avec tous les acteurs impliqués, un plan d'action pour le commerce à Lausanne, assorti de moyens financiers, qui aborde la question de manière globale (accessibilité, diversité et identités de rues, manifestations, relations et facilités avec l'administration, promotion, Enjoy Lausanne, animations, ...).



- Améliorer l'accessibilité des commerces et établissements publics par le déploiement complet d'un guidage en temps réel, notamment par le déploiement d'outils numériques, mais aussi des offres promotionnelles le samedi et lors des fêtes de fin d'année sur les P+R et les transports publics. Faciliter l'installation de places de livraison devant les commerces.
- Moderniser et numériser la carte Enjoy de la Société des Commerçants Lausannois (SCCL) pour élargir son catalogue de prestations et créer une communauté autour du commerce lausannois.
- Faciliter les manifestations et les actions proposées par les commerces, en termes de procédure et coûts administratifs.
- Renforcer la collaboration avec les associations du commerce et de la restauration pour assurer une écoute permanente et une politique d'accompagnement adaptée. Développer aussi des discussions par quartiers ou secteurs pour une plus grande proximité avec les acteurs concernés.
- Développer une culture de partenariat et d'écoute au sein du service de l'économie avec le monde du commerce et de la restauration. Créer une unité susceptible d'appuyer les acteurs dans leurs démarches, notamment lors de l'installation d'une enseigne ou d'un déménagement.
- Défendre la création dans la législation cantonale de la catégorie « zone commerciale d'utilité publique », permettant de définir dans les plans d'affectation des quotas de surfaces commerciales à loyers modérés.

Lausanne, ville touristique durable et attractive

- Capitaliser sur le succès touristique de l'année 2025 pour fidéliser, dans une perspective de durabilité, les touristes venus de Suisse-allemande ou de France voisine en particulier.
- Consolider la place de Lausanne comme destination de tourisme d'affaires, en s'appuyant notamment sur la présence des fédérations sportives internationales et du CIO ainsi que des hautes écoles.
- Mettre en valeur les atouts de Lausanne comme destination verte, proche de la nature, gastronomique, culturelle et sportive et développer des produits touristiques adaptés.
- Améliorer la signalétique urbaine, en lien notamment avec les transports publics, pour déployer un projet cohérent destiné à la population résidente et aux touristes.
- Mieux valoriser, par des fiches d'information, le patrimoine bâti, culturel et naturel lausannois.
- Aménager le Bois de Sauvabelin avec une nouvelle buvette et un restaurant, pour renforcer l'attractivité locale, tout en préservant l'environnement.
- Développer le marché de Noël et une offre événementielle susceptible de renforcer l'attractivité de la ville.

Protéger les salaires et les conditions de travail

- Offrir, en fonction de l'évolution du marché du travail, des offres d'emplois d'insertion ou de formation en suffisance.
- Appuyer dans leurs recherches d'un emploi fixe les travailleuses et travailleurs qui enchaînent des contrats de courte durée et sont établis dans notre ville depuis une longue période en développant le projet pilote en cours.



- S'engager en faveur d'un salaire minimum cantonal et d'une régularisation des travailleuses et travailleurs sans-papiers, en s'inspirant de l'exemple de la plateforme Papyrus à Genève.
- Pérenniser la convention collective du commerce de détail et soutenir sa commission paritaire dans son travail de contrôle. Évaluer l'instauration d'une commission tripartite entre la Ville et les partenaires sociaux.
- Pérenniser l'indexation du personnel des institutions subventionnées introduite depuis 2023 et le salaire minimum fixé aujourd'hui à 4'433 francs par mois.
- Augmenter le nombre d'inspecteurs et inspectrices pour renforcer les contrôles, garantir le respect des droits des travailleuses et travailleurs et développer l'information au public.
- Promouvoir le chèque emploi pour faciliter la déclaration des emplois domestiques et garantir les droits des personnes concernées.
- Encadrer strictement les plateformes numériques, telles que UberEats, pour mieux protéger les salarié-es.
- Surveiller de manière accrue les entreprises sous-traitantes de la Ville pour assurer le respect des conditions de travail, des salaires minimaux ainsi que le respect des normes sociales et écologiques.
- Étendre les dispositions de prévention et de lutte contre le harcèlement mises en place dans le domaine culturel à tout le secteur subventionné.
- Adopter une charte de responsabilité sociale pour toutes les entreprises subventionnées par la Ville ou mandataires (à partir d'un certain volume de mandat), exigeant des engagements en matière d'éthique et de respect des conditions de travail.
- Inciter les entreprises industrielles à soumettre leurs plans de construction ou de transformations avant travaux, afin de vérifier leur conformité à la législation sur le travail (Santé et sécurité au travail).



Chapitre 5 : Un développement urbain harmonieux et des logements accessibles à toute la population

Explosion des loyers, pénurie de logements abordables, impossibilité pour les classes moyennes d'accéder à la propriété, résiliations et augmentations de loyers lors de rénovations : les effets délétères du laisser-faire sur le marché du logement sont connus. Une action publique déterminée est donc indispensable et efficace pour limiter la spéculation immobilière et garantir que Lausanne demeure demain une ville accueillante et accessible pour toutes les bourses.

Utilisation du droit de préemption, soutien au logement coopératif, protection des locataires lors de rénovations, construction de logements abordables, développement de nouveaux quartiers mixtes et exemplaires sur le plan écologique : la feuille de route du Parti socialiste est claire.

Corollaire de cette ambition forte pour le logement ; une politique d'urbanisme équilibrée, qui assure un développement de la ville respectueux de notre histoire et de notre patrimoine, et adapté pour répondre aux enjeux climatiques.

Mieux protéger les locataires

- Veiller à une application stricte de la loi (LPPPL) pour protéger les locataires contre les hausses de loyer lors de rénovations ou transformations.
- Signer avec certains grands propriétaires immobiliers (assurances, caisses de pension), et donner l'exemple avec les logements de la Ville de Lausanne, des conventions de planification d'assainissement énergétique de leur parc de logements permettant d'accélérer les procédures et garantissant que les travaux soient réalisés avec le maintien des baux et des locataires en place (ou un relogement transitoire au même prix lorsque les travaux imposent le départ des locataires).
- Doter le service du logement de la Ville d'une unité dédiée à l'identification des logements meublés illégaux loués à prix d'or (Airbnb et autres) et à leur remise sur le marché locatif standard. Veiller aussi à une application stricte de la loi sur les logements propriétés de la Ville et de ses sociétés.
- Lutter contre les logements vides en appliquant une taxe sur les logements inoccupés pendant une certaine durée et propres à la location de manière à inciter à la conclusion de contrats de confiance ou de baux à durée déterminée pour les jeunes en formation.
- Proposer un service de soutien au déménagement pour les Lausannois-es qui déménagent à l'intérieur de la commune.

Une politique immobilière proactive

- Poursuivre le recours au droit de préemption et étendre les activités d'acquisition de la Ville à des opérations de gré à gré. Augmenter pour ce faire le crédit d'acquisition à 200 millions pour la législature.
- Poursuivre la politique de revente des immeubles acquis à des sociétés d'utilité publique en droit de superficie pour soutenir l'habitat coopératif, préserver des logements abordables dans la durée et auto-alimenter le crédit d'acquisition.
- Assurer une mixité sociale dans les nouveaux quartiers des Plaines-du-Loup, des Prés-de-Vidy et de Malley grâce à la politique de trois tiers (logements à loyers



modérés ; logements sur le marché libre ; PPE). Garantir également une bonne mixité fonctionnelle avec des locaux dédiés à l'activité et à l'emploi.

- Intégrer dans tous les projets de développement une politique spécifique attentive aux besoins des aîné-es (logements, services, activités), des personnes vivant avec un handicap (logements accessibles à loyer abordable) et des jeunes en formation.
- Lutter plus systématiquement contre les personnes annoncées fallacieusement en résidence secondaire à Lausanne, qui occupent des logements et profitent des services publics sans payer leur part d'impôts.

La ville de demain au service de la population et du vivre-ensemble

- Établir un quota de 30% de logements à loyer abordable dans le plan d'affectation communal et prévoir des quotas également dans tous les plans de quartier.
- Mettre en oeuvre le plan directeur communal qui prévoit un développement prioritaire de certains sites stratégiques (notamment les Plaines-du-Loup, les Prés-de-Vidy, Sévelin-Sébeillon, Malley, Rasude) et une approche plus conservatrice sur les quartiers existants de manière à bien protéger le patrimoine bâti et naturel.
- Veiller à un développement urbain qui assure à tous les quartiers lausannois un niveau d'équipement suffisant et de qualité (maison et vie de quartier, équipements sportifs, offre culturelle ou de loisirs, offre scolaire, pré et parascolaire, EMS, soins à domicile, ...).
- Encourager et imposer, chaque fois que cela est possible, lors d'importantes rénovations ou de nouveaux projets, les concours d'architecture, de manière à promouvoir la qualité du bâti, sur le plan esthétique, fonctionnel et environnemental.
- Viser une haute qualité environnementale des nouveaux projets de rénovation ou de construction, aussi bien du bâti que des espaces extérieurs.
- Réaménager les places de la Riponne et du Tunnel pour améliorer la qualité de vie et revitaliser le centre-ville.
- Veiller lors de la réalisation du M3 au soin apporté aux stations et à leurs abords pour un espace public de qualité.
- Établir un inventaire des espaces non affectés ou laissés à l'abandon pour les logements et les considérer pour les mettre à disposition pour des activités utiles à la collectivité, notamment dans les domaines culturel ou sportif.
- Mieux accompagner le développement des nouveaux quartiers, notamment sous l'angle du vivre-ensemble et de l'usage des bâtiments.



Chapitre 6 : Des politiques sociales ambitieuses pour renforcer la cohésion sociale et la solidarité

Nous voulons une ville qui ne laisse personne sans ressource et qui offre à chacune et chacun les conditions d'une vie digne. Nous voulons offrir des perspectives de sortie de l'urgence, de la précarité. Cela passe par un accueil, un soutien individualisé, un accompagnement socio-sanitaire, un accès aux soins, des aides administratives. Mais aussi par une simplification du système d'aide et une collaboration interprofessionnelle qui place l'autonomie au centre, pour renforcer les capacités et le pouvoir d'agir. En permettant aux personnes en situation de précarité de vivre au lieu de survivre et en leur proposant un accompagnement bienveillant, on augmente les chances qu'elles puissent se projeter dans le futur et retrouvent le chemin de l'autonomie financière. Une société qui prend soin des plus faibles est une société dans laquelle il fait bon vivre pour tout le monde.

Simplifier l'accès aux aides sociales et améliorer l'accompagnement

- Développer un guichet unique et décentralisé dans les quartiers visant à regrouper toutes les prestations sociales (Ville et Canton).
- Accompagner dans la durée les bénéficiaires en leur désignant une personne de référence qui dispose d'une vue d'ensemble de leur situation.
- Mettre en réseau sur une base volontaire des bénéficiaires afin de les encourager à échanger sur leurs réalités respectives.
- Systématiser les permanences sociales dans les quartiers afin d'informer les habitant·es sur leurs droits et de les orienter auprès des services de la Ville compétents.

Mettre à l'abri et répondre à l'urgence

- Développer les hébergements d'urgence de transition avec accompagnement pour permettre aux personnes sans abri de retrouver un logement (pour les personnes qui travaillent, les femmes, les personnes vulnérables, les personnes toxicodépendantes).
- Renforcer et systématiser un accompagnement social individualisé des personnes fréquentant les hébergements d'urgence et les accueils de jour pour sortir de l'urgence.
- Ouvrir l'Espace à Saint-Martin toute la semaine et avec des horaires étendus pour un accueil de jour d'urgence 7 jours sur 7.

Améliorer la santé des personnes toxicodépendantes et favoriser leur insertion

- Renforcer la coopération entre le dispositif social et médical et un soutien social individualisé des personnes souffrant de troubles addictifs pour leur permettre d'améliorer durablement leur situation.
- Organiser le dispositif de réduction des risques comme porte d'entrée à une prise en charge thérapeutique.
- Créer un hébergement d'urgence avec accompagnement pour les personnes toxicodépendantes.
- Réduire le nombre d'acteur·trices de la politique de réduction des risques afin d'améliorer la prise en charge et de simplifier les dispositifs.



Parti socialiste
lausannois

- Mettre en place une politique coordonnée avec la police de sorte que le dispositif social vise aussi une amélioration de la qualité de l'espace public et une réduction de la consommation en rue.
- Adapter les dispositifs de prise en charge aux modes de consommation.
- Prendre en compte la situation des femmes toxicodépendantes dans les dispositifs de réduction des risques.
- Développer les petits jobs et les activités pour sortir de la spirale de la consommation.
- Renforcer les équipes de travail social de rue.



Chapitre 7 : Se sentir en sécurité en ville

Être en sécurité chez soi comme dans la rue lorsqu'on s'y rend pour aller travailler, faire ses courses ou simplement se balader est un droit fondamental. C'est d'autant plus important que lorsque le sentiment d'insécurité progresse, ce sont toujours les plus vulnérables qui en font les frais : femmes, enfants, personnes âgées ou personnes en situation de handicap.

Deal et consommation de produits stupéfiants dans la rue, manque de patrouilles pédestres, sous-effectif, difficulté à déposer plainte, lutte contre les violences domestiques, racisme systémique, ... Le Parti socialiste entend apporter des réponses claires en faveur d'une ville plus sûre et d'une meilleure qualité de vie. Cela passe aussi par un changement de culture policière, un meilleur encadrement et une réforme de la formation pour promouvoir une police efficace et respectueuse des droits humains.

Une police au service de la population

- Améliorer la relation avec le public et notamment lors de dépôts de plaintes, aujourd'hui très longs et compliqués, grâce à la création d'une unité dédiée, s'appuyant au moins en partie sur du personnel civil.
- Valoriser la mission de proximité de la police, notamment par une présence régulière dans les quartiers, dans les transports publics ou lors de manifestations culturelles, sportives, ...
- Poursuivre les efforts engagés par la police de Lausanne, en termes de formation du personnel, pour mieux accompagner les victimes.
- En cohérence avec la politique cantonale, s'assurer d'un suivi adapté et efficace des violences domestiques et d'un accompagnement adéquat des victimes dès le premier signalement.
- Doter la police de Lausanne de compétences en statistiques et analyse de la criminalité pour mieux comprendre, cartographier et suivre l'évolution des délits et interventions, dans le but d'y répondre plus rapidement et efficacement.

Une action efficace contre le deal et la consommation de produits stupéfiants dans l'espace public

- Garantir la préservation de l'espace public et de la sécurité de la population, tout en assumant une prise en charge adaptée et visant la réinsertion des personnes toxicodépendantes, comme un objectif de la politique lausannoise.
- Mettre en place autour de ce double objectif, en s'inspirant notamment de ce qui fonctionne en Suisse allemande, une collaboration étroite entre tous les acteurs impliqués, aussi bien dans les domaines de la sécurité (police, autres agents uniformisés,) du socio-sanitaire (acteurs cantonaux, travailleurs sociaux hors-murs, associations) et des services communaux (notamment la propreté urbaine).
- Dans ce cadre, travailler en étroite collaboration avec les autorités cantonales pour assurer une bonne coordination des acteur·trices de la chaîne pénale, sociale et sanitaire dont l'essentiel des responsabilités sont cantonales.
- Assurer un dispositif de présence en rue durable et efficace, de jour comme de nuit, notamment de prévention des délits, s'appuyant sur le corps de police et des moyens complémentaires (assistant·es de sécurité, correspondant·es de nuit) pour diminuer le trafic et la consommation de stupéfiants dans l'espace public.



- Soutenir, avec d'autres villes suisses, les propositions et initiatives visant à légaliser la vente et la distribution de drogues, notamment de cocaïne, sous contrôle étatique, à l'instar de l'expérience positive menée avec la distribution contrôlée d'héroïne.

En sécurité à Lausanne, la nuit aussi !

- Développer les outils de médiation pour pacifier les conflits d'usage dans l'espace public et renforcer la sécurité, en particulier la nuit.
- Engager, pour mieux concilier la vie nocturne et la tranquillité des habitantes et habitants, des chuchoteurs qui sensibilisent les noctambules au respect du voisinage, dispositif qui devra être coordonné avec l'action des correspondant-es de nuit.
- Pérenniser et développer les actions de sensibilisation et d'éducation afin de prévenir le harcèlement de rue.
- Mettre en place des zones refuges et systématiser les campagnes d'information sur l'usage des « safe words » dans les lieux et établissements publics.
- En complément des actions sociales et sécuritaires menées par la Ville en matière de prévention des risques liés au travail du sexe, ouvrir chaque fois que c'est possible des enquêtes sur les cas de traite d'êtres humains.

Une police exemplaire

- Pour garantir et renforcer le lien de confiance entre l'institution policière et l'ensemble de la population, veiller aux conditions-cadres d'accueil et d'interpellation, y compris des personnes issues de minorités et/ou qui redoutent de porter plainte (femmes victimes de violences notamment).
- Offrir aux membres du personnel de police une organisation du travail qui intègre des espaces de confidentialité et de dialogue, à tous les niveaux hiérarchiques.
- Augmenter la présence des femmes au sein du corps de police, y compris dans les fonctions de cadre avec un objectif de parité.
- Accroître également la part du personnel d'origine étrangère pour avoir une police qui ressemble plus à la réalité de la population lausannoise. La diversité du corps de police est aussi un gage d'efficacité et de dialogue. S'engager pour un changement de la loi cantonale permettant, comme dans d'autres cantons, l'engagement de personnel avec un permis C.
- S'engager, en coordination avec les autorités cantonales, en faveur d'une évolution de la formation policière, mieux adaptée aux réalités urbaines, intégrant également les questions de médiation, de prévention, d'intégration et de lutte contre le racisme.
- Développer aussi des formations continues adaptées, en particulier à destination des cadres, pour entretenir une culture policière fondée sur le respect des droits humains.
- Créer un espace de dialogue, sous une forme à imaginer avec les acteur-trices concerné-es, entre la police et les associations actives dans la lutte contre le racisme et les discriminations.
- Disposer d'un point de conseil et d'appui, dont l'indépendance devra être garantie, pour les personnes se sentant victime d'une discrimination ou d'un mauvais traitement de la part de la police ou de tout autre service de la Ville de Lausanne.
- Détacher la commission de déontologie du corps de police pour garantir son indépendance.



Chapitre 8 : Bien vivre dans un environnement préservé

Le PSL conçoit la transition écologique comme un effort collectif, de long terme et nécessitant un investissement public fort. Respirer un air sain, jouer dans un parc public, se promener en forêt : autant de moments de notre vie qui nécessitent de préserver la nature, de limiter les consommations inutiles, d'adapter notre cadre de vie au réchauffement climatique et de défendre la biodiversité.

La lutte contre le réchauffement climatique constitue l'enjeu majeur du XXI^e siècle. Les socialistes défendent le Plan climat adopté en 2020 qui engage la Ville vers la neutralité carbone avant 2050, ce qui ferait de Lausanne une ville exemplaire. Comme les canicules d'été de ces dernières années l'ont montré, le confort thermique doit être un droit : chacune et chacun doit pouvoir habiter un logement à Lausanne sans devoir souffrir des extrêmes de température. Les quartiers populaires en particulier sont aujourd'hui les plus exposés aux variations extrêmes de température. Lutter contre les effets du réchauffement climatique est une mesure de justice sociale. Lausanne doit préserver et développer son très riche patrimoine arboré et naturel. La plantation d'arbres en ville, la restitution de surfaces en pleine terre, le retour en surface et la valorisation des rivières urbaines : ces mesures contribuent à la beauté de la ville et à son attractivité touristique.

La réduction des nuisances liées à la voiture est un autre levier majeur. En développant les transports publics, la marche à pied et le vélo, la Ville permet la réduction des émissions de gaz à effet de serre et du bruit. La gestion des déchets est aussi essentielle. La Ville doit promouvoir la réduction des déchets à la source, faciliter l'accès aux points de collecte et renforcer l'économie circulaire.

Justice climatique et confort thermique pour toutes et tous

- Accélérer l'assainissement énergétique des bâtiments dont la Ville est propriétaire, en garantissant que les travaux ne portent que sur le minimum nécessaire pour réduire les émissions liées au bâtiment et en limitant la répercussion sur les loyers de telle sorte que la baisse des charges (chauffage, eau chaude) compense au moins l'éventuelle hausse de loyer et en respectant le patrimoine bâti.
- Agir auprès de la Caisse de pension de la commune de Lausanne pour qu'elle poursuive une politique de rénovation respectueuse de l'environnement et dans le respect des locataires.
- Poursuivre une politique de rafraîchissement et de végétalisation des espaces publics.
- Mettre en place des systèmes de rafraîchissement passif (ombrages, végétalisation, ventilation naturelle, ...) dans les bâtiments publics et les écoles.
- Lutter contre les îlots de chaleur en adaptant les revêtements du sol et en végétalisant ces zones.
- Privilégier la pleine terre et les matériaux perméables afin de favoriser les infiltrations et prévenir les inondations (ville éponge).
- Étudier puis réaliser un réseau de refroidissement à distance en utilisant l'eau du Léman, sur le modèle mis en place à Genève.
- Renforcer, en collaboration avec le Canton, les mesures de sensibilisation et de soutien aux personnes vulnérables en cas de fortes chaleurs.



Énergies renouvelables et actions publiques fortes

- Accélérer le déploiement des productions propres renouvelables et locales des SIL (éolien, solaire, hydraulique, géothermie), afin de répondre aux besoins tout en garantissant une politique tarifaire visant des objectifs économiques et sociaux.
- Favoriser la formation professionnelle et la requalification dans ces secteurs ; développer les emplois verts et locaux.
- Augmenter la part des immeubles raccordés au chauffage à distance.
- Utiliser les participations de la Ville dans les sociétés électriques (Romande Énergie, Alpiq, etc.) pour favoriser la transition énergétique.

Mobilité durable et économie circulaire

- Favoriser le développement de la mobilité piétonne, du vélo et des transports publics, pour permettre des modes de vie actifs qui favorisent l'activité physique et la santé.
- Requalifier les surfaces de stationnement inutiles autour des écoles, pour en faire des espaces verts et conviviaux, conçus avec la participation des élèves.
- Améliorer l'accès aux déchetteries par des horaires d'ouverture étendus.
- Augmenter la fréquence des déchetteries mobiles et étendre les horaires de celles-ci.
- Développer des ressourceries de quartier, liées aux déchetteries, pour prolonger la vie des objets, lutter contre l'obsolescence programmée et soutenir l'économie sociale et solidaire.
- Encourager le développement de structures de prêt de matériel, tels que les bibliothèques d'objets.

Biodiversité et ville vivable

- Étudier le retour de l'eau en ville, notamment des tronçons de la rivière du Flon.
- Accélérer la réalisation du Plan canopée qui vise à arboriser la ville.
- Créer des accès facilités à des zones de détente et naturelles pour tous les quartiers ; poursuivre le développement des rives du lac équipées et accessibles à toutes et tous.
- Végétaliser la ville et planter des essences plus résistantes aux fortes chaleurs ; favoriser les toitures végétalisées.
- Préserver des espaces de nature sauvage en ville, et dans les domaines de la Ville.
- Soutenir une agriculture durable dans les domaines communaux, pour renforcer l'autonomie alimentaire et favoriser une alimentation locale, saine et accessible.
- Proposer aux enfants lausannois davantage d'activités pédagogiques liées à l'écologie à travers des ateliers pour les CVE, les APEMS et les écoles, par la mise à disposition de ressources et la promotion de celles-ci.



Chapitre 9 : Haut lieu de culture et des sports

Nous voulons que les Lausannoises et Lausannois puissent toutes et tous avoir accès à la culture et au sport. Le rayonnement de Lausanne passe aussi par une politique culturelle et sportive ambitieuse. La culture et le sport sont un extraordinaire outil d'expression et de cohésion sociale. Ces deux domaines doivent être soutenus et favorisés car ils participent pleinement au bien-être de la population. Ces politiques ambitieuses doivent être renforcées en ce qui concerne l'accès au sport pour toutes et tous et la démocratisation de la culture. Lausanne doit aussi poursuivre son engagement pour la création et l'entretien des infrastructures culturelles et sportives, car les grandes manifestations sportives et culturelles la font rayonner à l'échelle nationale et internationale.

Du sport pour toutes et tous avec des infrastructures de qualité et des manifestations pour faire rayonner la capitale olympique

- Introduire des activités sportives gratuites et facultatives à midi et après l'école dans les établissements scolaires primaires et secondaires.
- Collaborer avec les clubs pour garantir 3 heures de sport par semaine aux élèves, aux apprenti·es, et aux étudiant·es des gymnases.
- Exiger des clubs et associations subventionnées la mise en place d'un dispositif de détection et de traitement du harcèlement, la création de sections ou équipes féminines et garantir l'accès aux infrastructures et à l'encadrement à parts égales. Ouvrir des salles de gym le week-end pour les clubs et associations sportives.
- Ouvrir des salles de gym le week-end pour les clubs et associations sportives, et les terrains aux familles pour la pratique du sport sans devoir être affilié à un club.
- Introduire des critères d'égalité dans la politique de subventionnement des clubs sportifs.
- Introduire des bons pour l'activité physique hors club pour la population.
- Soutenir et développer les activités et événements encourageant la pratique sportive pour toutes les générations.
- Rénover les piscines de quartier et les adapter pour les PMR.
- Réaménager le stade de Coubertin pour en faire une infrastructure ouverte destinée au sport populaire comme à l'accueil des grandes manifestations et d'Athletissima.
- Rénover le curling d'Ouchy et en faire un centre régional de performance.
- Créer une nouvelle salle triple multisports avec 2000 places pour accueillir des matchs de basket, de volleyball et de handball.
- Construire une nouvelle patinoire fermée au nord en remplacement de celle du Vélodrome vouée à disparaître pour le public, les écoles et les clubs.
- Optimiser l'utilisation des terrains de foot en passant au synthétique, en favorisant le libre accès et une équitable répartition entre les équipes féminines et masculines.
- Construire de nouvelles zones de street workout dans les quartiers.
- Soutenir le développement de la Fondation Lausanne Capitale Olympique et celui de l'observatoire mondial « Sport et égalité des genres » en collaboration avec l'UNESCO.

Lausanne, cité culturelle rayonnante

- Consolider l'offre culturelle, notamment les nouveaux projets réalisés ces dernières années.
- Soutenir l'agrandissement de la Collection de l'art brut.



Parti socialiste
lausannois

- Étudier l'implantation de la Maison du livre dans le stade de la Pontaise appelé à être reconverti.
- Veiller, dans tous les domaines culturels, à améliorer les conditions de rémunération et garantir la sécurité sociale des artistes et professionnel·les de la culture.
- Développer le soutien spécifique à la production culturelle des jeunes artistes par des bourses d'entrée dans le métier.
- Soutenir les salles de cinéma indépendantes.
- Soutenir les projets artistiques visant à mettre en valeur et à faire perdurer la culture d'origine des personnes migrantes ou issues de la migration.
- Mettre en place un programme similaire à « Sport Passion » pour faire découvrir l'offre pédagogique artistique lausannoise (cours de dessin, de musique, de théâtre, de danse).
- Renforcer le soutien à la politique du livre et étudier de nouvelles formes de soutien à la création de librairies.
- Améliorer la visibilité de l'offre culturelle gratuite, notamment par des campagnes ciblées.
- Développer le Street Art en ville de Lausanne avec la mise à disposition d'espaces dédiés.
- Développer l'offre de théâtre pour enfants, notamment hors les murs dans les quartiers lausannois.



Chapitre 10 : Une administration exemplaire au service de la population

Dans la vie quotidienne, chacune et chacun doit accomplir de nombreuses démarches administratives, souvent complexes et pas toujours accessibles. L'organisation traditionnelle des services peut parfois en freiner l'accès, et la répartition des compétences entre les différents niveaux politiques n'est pas toujours claire, ni efficiente. Parallèlement, le numérique prend une place croissante dans nos vies : il offre des opportunités pour simplifier les procédures et offrir un accès direct aux démarches, mais risque aussi d'accentuer la fracture numérique et de laisser certaines personnes de côté.

La situation financière de la Ville est équilibrée, mais demeure fragile. Les investissements nécessaires entraînent un endettement important, même si la dette par individu diminue régulièrement depuis plus de 10 ans. Pour concrétiser nos priorités politiques, il faudra mobiliser des moyens financiers significatifs, dans un contexte où les gouvernements cantonal et fédéral, dominés par la droite, mènent des politiques d'austérité qui affectent inévitablement la population par les remises en cause de prestations, mais aussi par des reports de charges sur les communes. Face à cela, Lausanne doit rester un rempart.

L'administration communale, en tant qu'employeur majeur, doit garantir des conditions de travail exemplaires à celles et ceux qui, chaque jour, assurent la délivrance des prestations publiques. Cette exemplarité se mesure évidemment sur les conditions statutaires, mais aussi dans le cadre de travail. Comme partout, un climat de travail tendu, marqué par des conflits ou du harcèlement, peut générer de la souffrance. Il est donc essentiel de renforcer la formation des cadres, de promouvoir une culture managériale bienveillante et d'appliquer une politique de tolérance zéro face aux comportements problématiques.

Des prestations accessibles et des finances saines

- Développer une plateforme d'e-administration simple, inclusive et intuitive, offrant un large éventail de prestations, notamment la possibilité de dialoguer facilement avec les différents guichets.
- Diminuer la fracture numérique en fournissant les moyens d'appréhender les outils numériques à tout âge.
- Faciliter l'accès à certaines prestations grâce à des permanences dans les quartiers, à la mutualisation des points d'accueil et à des horaires adaptés.
- Mettre en place un canal centralisé « Dans ma rue » pour signaler toute anomalie dans l'espace public, garantissant une transmission rapide et une intervention efficace du service communal compétent.
- S'opposer aux décisions cantonales ou fédérales qui réduisent les prestations à la population ou transfèrent indûment des charges financières à la Ville.
- Maintenir la priorisation des ressources, forcément limitées, sur les politiques publiques jugées essentielles.
- Obtenir du Canton, des communes voisines et d'autres organisations une répartition équitable des coûts des prestations assurées par la Ville mais profitant aussi à des habitant·es extérieur·es.

Un employeur exemplaire

- Renforcer la formation des cadres de tous les niveaux à la conduite d'équipe bienveillante et aux questions d'inclusion et de discrimination, dans le but d'assumer une tolérance zéro en cas de comportements problématiques.



Parti socialiste
lausannois

- Lutter, au sein de l'administration communale, contre les discriminations à l'embauche par la valorisation des parcours atypiques dans les processus de recrutement et par une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap.
- Mettre en place pour le personnel communal avec de petits revenus des conditions favorables pour un départ en préretraite dès 62 ans.
- Renforcer la formation continue et proposer un accompagnement personnalisé pour les réorientations professionnelles et les évolutions de carrière au sein de l'administration communale. Développer un programme de relève des cadres, favorisant la mobilité interne et la progression professionnelle.
- Veiller à privilégier l'engagement de longue durée et diminuer la part de personnel auxiliaire.



Parti socialiste
lausannois

Chapitre 11 : Pour une solidarité internationale

La politique du Parti socialiste lausannois vise à faire de Lausanne une ville sociale, écologique et solidaire, et d'assurer à tous les Lausannois·es une vie digne. Mais Lausanne ne vit pas sous une cloche de verre. Le dérèglement climatique qui touche tragiquement les pays du Sud, la montée de l'extrême droite dans le monde, les agressions militaires au mépris du droit international, les génocides, sont autant de réalités qui nous touchent de près même lorsqu'elles ont lieu loin de nous. La solidarité internationale concerne tous les niveaux de l'État, y compris notre commune. C'est pourquoi le Parti socialiste lausannois s'engage en faveur de la coopération internationale et pour soutenir toutes les initiatives qui ont pour but de lutter contre l'injustice et de défendre les droits humains partout dans le monde.

Une Ville engagée et ouverte au monde

- Augmenter le budget communal de la solidarité internationale, notamment en faveur des projets portés par la Fedevaco.
- Se fédérer avec les autres villes suisses pour exercer une influence en faveur des droits humains sur la politique et la diplomatie fédérales.
- Défendre et réaffirmer la responsabilité de la Suisse comme dépositaire des Conventions de Genève.
- Soutenir (entre autres par la présence de membres du PSL et d'élus) les manifestations en faveur de la solidarité internationale.
- Intégrer des critères de droits sociaux et environnementaux dans les marchés de la Ville et boycotter les entreprises qui participent à des violations des lois internationales.
- Promouvoir des activités pédagogiques liées aux droits humains dans le contexte scolaire et parascolaire.
- Manifester par des actes symboliques (affichages, drapeaux, jumelages) le soutien de la Ville à des pays ou des peuples opprimés.
- Développer des projets de coopération avec des pays ou des peuples opprimés.